

Juliacum

N° 7 - JUIN 1990

Bulletin réalisé par une équipe de l'association pour
la sauvegarde et l'animation du chateau de Jully.

Distribué gratuitement aux habitants de Jully et aux membres de l'association.

Avez-vous payé votre cotisation 1990 ?

- OUI, merci de faciliter la tâche de notre trésorière et d'aider l'association.
- NON, alors n'oubliez pas d'établir un chèque de 100 Frs à l'ordre de l'association et envoyez-le sans délai ; vous pourrez alors lire en toute quiétude le JULIACUM N° 7.

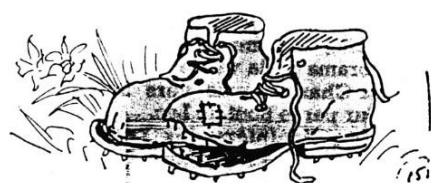


RALLYE PROMENADE

Nous organisons le 8 juillet un rallye promenade qui se fera à pied et en vélo (des détails se trouvent dans le bulletin d'inscription joint).

L'arrivée se fera sur la butte du chateau.

Nous invitons tous les habitants qui ne pourront faire le rallye, à monter en début d'après-midi afin d'assister à l'arrivée des concurrents, aux jeux, et à la remise des prix.



VIE DE L'ASSOCIATION :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni le 17 avril 1990.

UN PANNEAU D'INFORMATION sur le site de Jully, l'histoire du prieuré, avec une présentation de l'association va être installé au hameau des Forges, près de l'arbre de la Liberté, face à la butte. Il sera essentiel pour faire connaître notre passé, l'existence de l'association, son action, et il pourra naturellement servir pour l'affichage des activités projetées.

LE NETTOYAGE DES CALVAIRES situés sur la commune de Jully a commencé au cours du mois de mai.

"A LA FERME DU CHATEAU DE JULLY EN 1789" : Le texte intégral de la pièce de théâtre présentée sur la butte le 2 juillet 1989 est toujours disponible selon les conditions indiquées dans le précédent Juliacum.

TOUTES NOS EXCUSES ! L'envoi postal du précédent Juliacum a été malencontreusement insuffisamment affranchi et nous prions les personnes qui auraient eu à payer une surtaxe de bien vouloir nous excuser.

CALENDRIER "CET ETE A JULLY" :

- | | |
|------------------------|--|
| Dimanche 8 Juillet : | Rallye de l'association ; animation sur la butte (voir çï-dessus). |
| Mardi 14 août : | Passage de la Mission de France à Jully ; veillée sur la butte à partir de 18 h ; (étape de la marche Citeaux-Pontigny). |
| Samedi 25 août : | Nouvelle projection des diapositives de la fête 1989, plus film vidéo réalisé ce jour. |
| Dimanche 26 août : | Randonnée pédestre qui nous emmènera à Stigny (organisation S.I. du canton avec participation de l'O.N.F.). |
| Dimanche 2 septembre : | Exposition-photo des habitants de Jully (organisation : municipalité de Jully). |

INITIATION au MILIEU FORESTIER
avec le responsable de l'O.N.F.

PROMENADE en FORET de STIGNY

le Samedi 11 AOUT 1990

départ place de Stigny à 14 Heures

1989 : RESTAURATION DU LAVOIR DU HAMEAU DES FORGES.

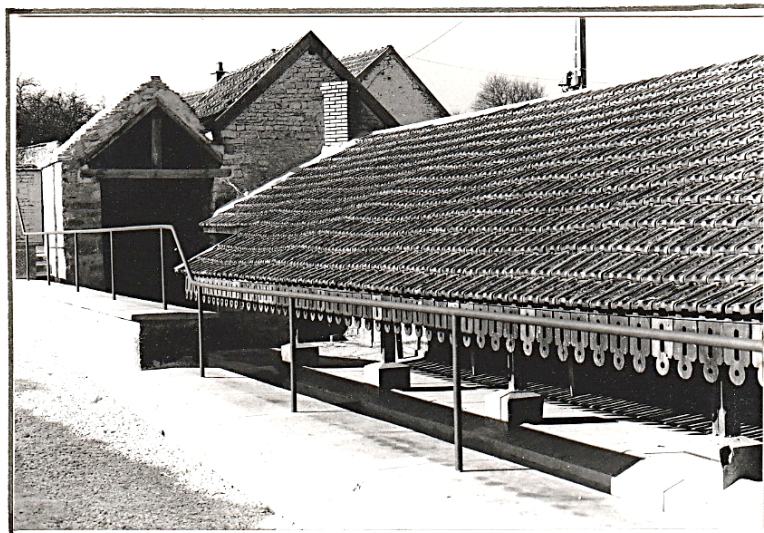
La municipalité de Jully a procédé en 1989 à d'importants travaux sur le lavoir du hameau des Forges ; qu'elle soit remerciée pour cet effort qui permet de préserver notre patrimoine rural.

Ce lavoir, le seul à Jully (tous les hameaux possédaient par contre des mares) vient donc, après quelques travaux en 1981 (cheminée, teinture des bois, bordure de toit), de retrouver une nouvelle jeunesse. Espérons qu'à cette action s'en ajouteront d'autres dans la région de façon à préserver et à mettre en valeur les lavoirs témoins de la vie d'autrefois. C'est donc le moment de nous pencher sur sa naissance. Mais il va lui-même nous raconter son histoire, il se souvient de tout comme si c'était hier...

"Je suis né en 1886, je ne sais plus trop quel jour, ma naissance fut tellement longue ! Je suis construit sur le site d'un premier lavoir bâti lui aussi tout près de la source, mais aucun document ne permet aujourd'hui de le décrire. Je pense que la source était plus abondante qu'aujourd'hui puisque l'eau servait aussi aux lavoirs à minerais que le marquis de Louvois et la marquise de la Guiche, exploitant des minerais de fer à Jully et aux environs, avaient établi à cet endroit. J'ai moi-même remplacé un deuxième lavoir dont je me souviens très bien puisqu'il fut démoli lorsque j'ai commencé à rendre service.

"Ce second lavoir était établi "attendant à la mare-abreuvoir qui reçoit l'eau de la source tenant à la route" : c'est ce que dit le devis estimatif en date du 27 avril 1849. Il était donc situé beaucoup plus en aval que moi par rapport au sens d'écoulement des eaux.

"Le bâtiment mesurait 11,25 m sur 8 m et avait 3 m de haut ; les



murs avaient 0,50 m d'épaisseur ; en façade la porte mesurait 1,20 m de large et 2,50 m de haut ; les fenêtres avaient la même largeur que la porte et une hauteur de 1,80 m ; les pierres de taille, et les pierres de pourtour des ouvertures venaient de Gigny, les moellons d'une carrière de Jully ; l'intérieur était recouvert d'un dallage en pierre dure de Gigny ; non compris les pierres à laver, le bassin, plus petit que le mien, mesurait 5 m sur 2,20 m ; des tablettes elles aussi en pierre de Gigny, avaient été prévues ; le comble, haut de 4 m, était fait d'une charpente en bois blanc, seules les sablières étaient en chêne, et il avait fallu des ferrures pour maintenir leur écartement.

"Le sable provenait de l'Armançon et la chaux de Baon. Le plan avait été dressé par Mr Perruchon, architecte et le devis, avec rectification du projet, était de 3222,15 Frs. Vous devez donc imaginer ce que pouvait être ce lavoir, petit et sombre, mais qui pourtant facilita la vie des habitants du hameau des Forges et peut-être de quelques autres...

"Arriva alors cette année 1886, qui mit fin à l'exploitation de cet édifice devenu insuffisant, songez qu'il y avait encore 413 habitants à Jully dont près du tiers aux Forges ! Je préfère vous lire le document établi par Mr Charpentier, architecte de la Ville de Tonnerre :

"Commune du Val de Jully (sic) : Reconstruction d'un lavoir au hameau des Forges, cahier des charges et conditions particulières à l'adjudication et à l'exécution des travaux, le 5 juin 1886" :

Description du lavoir à reconstruire :

L'ancien lavoir sera agrandi en longueur en se rapprochant à 3,00 m de la fontaine et à partir de ce point aura 12,00 m de longueur de bassin dont 3,00 à rincer et 9,00 à savonner.

La batterie sera établie sur les 4 cotés du bassin ; derrière la dite sera établie une barre égouttoir ; l'abri sera d'une seule pente, couverte en tuiles reposant sur le mur de soutènement contre le terrain voisin, et ne couvrira que la moitié du bassin, sur la longueur et du côté Nord-Est ; l'abri sera clos par le mur qui le supportera à partir du côté droit de la fontaine actuelle, dans toute sa longueur côté Nord-Est et à moitié de chaque bout, Nord-Ouest et Sud-Est ; le surplus du bout Sud-Est et le côté Sud-Ouest sera clos par un petit bahut en pierre portant barrière en bois qui servira d'égouttoir.

Une cheminée à crémaillère sera établie pour chauffer l'eau au besoin. L'alimentation d'eau se fera par le courant naturel de la fontaine pendant les hautes eaux et au moyen du propulseur Derosoy pendant les basses eaux. Une niche fermant à clef sera ménagée en gros mur entre la fontaine et la cheminée pour le dépôt de cet appareil.

Exécution des travaux :

Toute la vieille pierre de l'ancien lavoir sera réemployée ainsi que celle du mur du terrain voisin ; les batteries de pierre de ce lavoir, et de celui qui fut abandonné près de l'abreuvoir seront réemployées ; ce qui manquera sera fourni par l'entrepreneur (moellons en pierre dure de Gigny ou de Chanfriant, carrière aujourd'hui abandonnée située sur le finage de Ravières en direction d'Asnières-en-Montagne) ; le radier du bassin sera en ciment hydraulique ; les enduits et jointoiements en ciment Portland de Frangey.

Toute la zone de circulation entre le bassin, les murs, et la fontaine sera dallée en béton plastique en ciment Portland de 0,10 m d'épaisseur, enduit compris, bouchardé en coupe de pierre et formant caniveau à l'aplomb des égouttoirs pour rejeter les eaux à la sortie de celles du lavoir.

"Le premier devis présenté par l'architecte s'est élevé à 3064,90 Frs.

"Je peux fournir d'autres détails : l'arène fut amenée de Ravières, le sable de l'Yonne, la chaux hydraulique de Mussy ; les tuiles mécaniques du toit viennent de la tuilerie de Montbard. Le chêne de charpente devait être purgé d'aubier ; les conduits d'alimentation et de décharge sont en fonte ; la dalle séparant le bassin en 2 parties est en Comblanchien.

"La galerie découpée sous l'égout de mon toit, longue de 12 m, est en chêne de 0,03 m d'épaisseur et elle porte ombre sur les laveuses ; à 0,50 Frs le mètre linéaire elle coûta 6 Frs ; je dois reconnaître que je suis bien fier de cet ornement (1).

"Tous les poteaux de l'abri, la galerie, les poteaux d'égouttoir, la porte de la niche ont reçu dès la construction 3 couches de peinture à l'huile, ton bois foncé.

"Finalement le montant de l'adjudication de 3626,27 Frs fut approuvé par le conseil municipal de Jully le 10 juin 1886.

"Les travaux furent rondement menés sur les années 1886 et 1887 par Mr Louis Lejeune entrepreneur à Nuits-sur-Armançon.

"Après leur visite, le certificat de réception fut signé par le maire Mr Flory et Mrs Piat et Lemour, conseillers. Je commençais alors à remplir mon rôle à la satisfaction des femmes de Jully, en leur offrant un grand bassin. Certes, il y faisait un peu froid l'hiver, mais comme c'était agréable en été sous cette galerie bien exposée, claire, protégée de l'ardeur du soleil ; il est vrai que la bordure de mon toit était particulièrement étudiée pour offrir le meilleur confort.

"Le conseil du 15 février 1891 entérina le compte des dépenses :

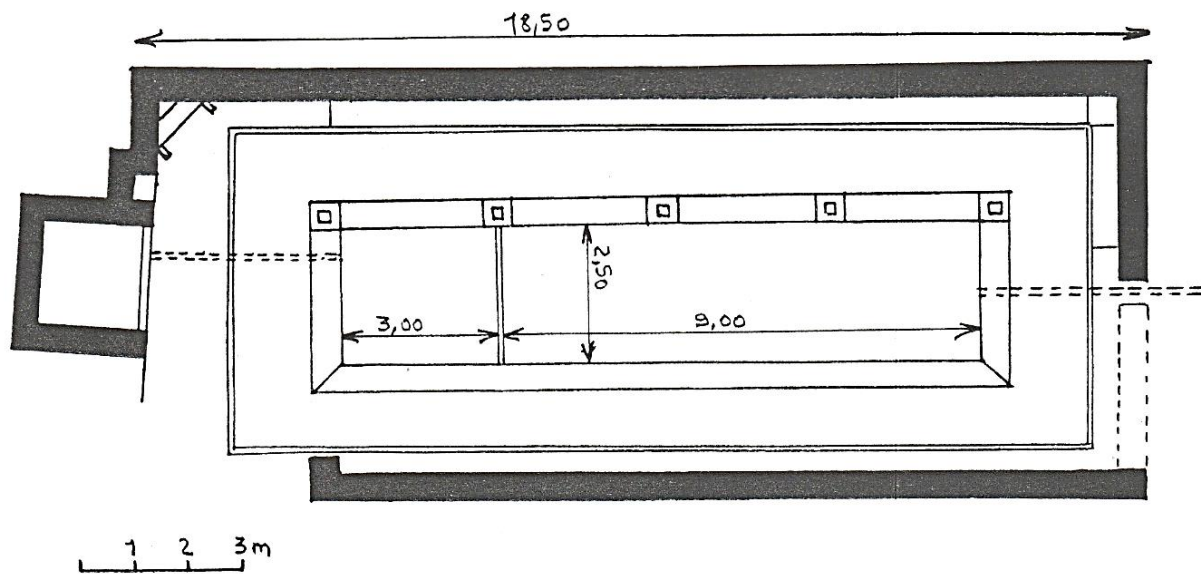
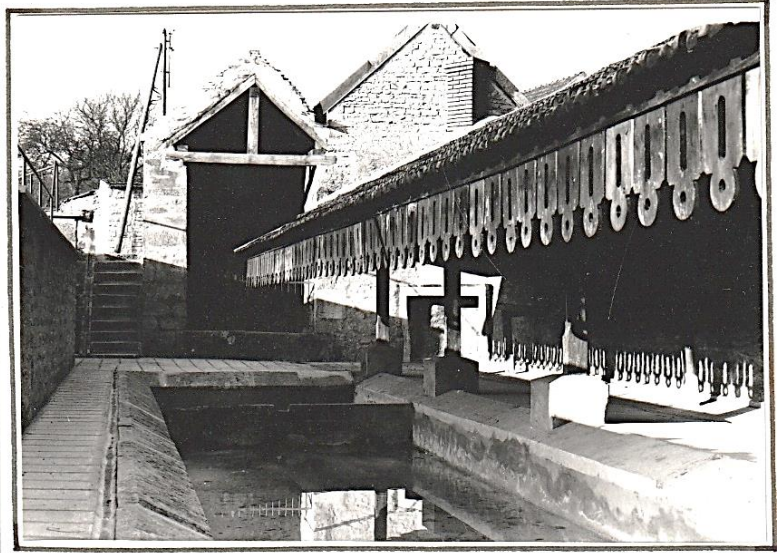
4032,57 Frs soit

3626,27 Frs pour l'entrepreneur

et 406,30 Frs pour l'architecte.

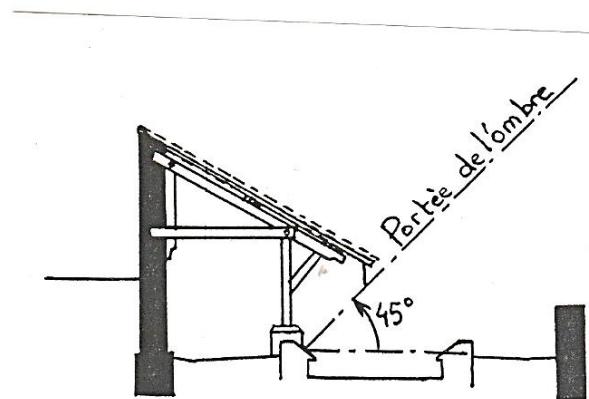
"Je souffris de la sécheresse de l'été 1893, mais je ne fus pas le seul !

"Le 18 août 1895, la municipalité demanda la démolition de ce qui restait de mon compagnon alors abandonné et il fut décidé de vendre les matériaux.



"Tout devait bien aller maintenant, pourtant je fus bientôt malade : je reçus la visite d'un architecte, Mr Johnson, le 15 décembre 1896 ; il constata que mon dallage était complètement soufflé, la chape étant séparée du béton ! son rapport fut clair : "Suite à une erreur de niveau, le béton a été fait trop bas, et au lieu de donner plus d'épaisseur au béton, l'entrepreneur a fait répandre une couche de sable et la chape a été dressée sur cette couche n'ayant aucune adhérence avec le béton. Par suite de l'effet de la gelée ou de la pression des eaux de la source, un pareil travail ne pouvait être de longue durée."

"C'est ce qu'ils ont appelé une malfaçon ! La municipalité a bien essayé d'obtenir une indemnisation de la part des héritiers de Mr Lejeune (conseil du 29 novembre) et il fallut



prendre une décision. La commune a refusé les trottoirs en Portland mais à titre de conciliation a accepté la proposition de l'entreprise qui pour 300 Frs versés se chargea de refaire le travail (conseil du 27 décembre). Les frais d'expertise se sont élevés à 53 Frs.

"Le béton fut démolé et sorti ; le maçon a répandu une couche de pierres cassées de 20 cm d'épaisseur ; c'est d'ailleurs la commune qui se chargea du transport de ce matériau. Il fut fait un béton de 13 cm d'épaisseur composé de 1/5 de ciment Portland et le reste de gros gravier. Enfin une chape de 2 cm composée de Portland et de sable de l'Yonne termina le travail. Il était précisé que celui-ci devait être effectué en bonne saison, sage précaution !



"Je fus bien soigné ! Il y eut bien quelques réparations en 1900 qui coûtèrent 240 Frs mais rien de grave !

"J'ai donc continué à servir durant une bonne partie de ce siècle qui pourtant allait apporter bien des changements dans les habitudes. Je m'en aperçus peu à peu, de moins en moins de femmes utilisaient mon eau. Il fallut me résigner. C'était bien injuste ! Je pus alors me souvenir de certaines conversations car j'en ai entendu mais il faudrait bien plus d'un Juliacum pour le raconter ! Oh je sais bien que d'autres sont plus malheureux que moi, envahis par les herbes, asséchés, voir vendus ou abattus !

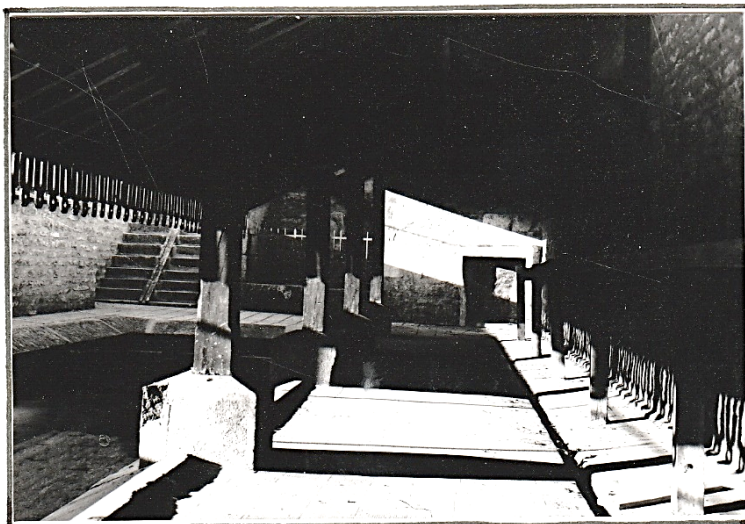
"De temps en temps on venait nettoyer mes bassins et enfin on s'est sérieusement intéressé à mon sort.

Documents :
Registres de délibérations de conseils municipaux de Jully
Archives départementales : série 2 O liasse n° 1987.

"Des maçons de l'entreprise Renard Frères de Ravières sont venus pour réparer le mur d'enceinte, cimenter le fond des bassins, refaire mon sol et le caniveau de rejet des eaux, reconstruire en pierres plates (laves) les deux pans de la couverture très abîmée de la fontaine, alors qu'un seul subsistait dans ce matériau, restaurer la bordure de mon toit et l'escalier d'accès, avec sa rigole centrale. Cela a duré cinq semaines durant l'été 1989, alors que je suis plus que centenaire. Ces travaux ont encore alimenté les conversations et maintenant c'est la curiosité qui mènera les gens vers moi. Il est vrai que j'ai fière allure !

"Un dernier mot ! Je souhaite que mes confrères subissent la même mise en valeur, puisque nous, les lavoirs nous faisons partie du patrimoine ; nous l'avons bien mérité !

(1) aucun des documents d'archives consultés mentionne l'escalier avec sa rigole de pierre destinée au guidage des roues de brouette des laveuses, très rare équipement dont notre lavoir peut s'enorgueillir.



Photos : état après restauration, fin 1989

Plans copiés sur les archives (architecte Charpentier)

1990 : ANNEE SAINT BERNARD

Entré à l'abbaye de Cîteaux en 1112, entraîneur d'hommes, réformateur de la vie monastique, bâtisseur d'églises et d'abbayes, prédicateur, arbitre de conflits entre rois, princes, papes et évêques, homme d'action et de réflexion, S^t Bernard est l'une des grandes figures du 12^eS. Abbé de Clairvaux, il sillonna la France et l'Europe, menant une vie spirituelle et politique intense.

Il est né en 1090 à Fontaine-les-Dijon, fils de seigneur et chevalier ; il est mort en moine à Clairvaux en 1153.

C'est à lui que le comte de Bar/s/Seine donna son château de Jully en 1114 pour ouvrir un prieuré de femmes et c'est lui qui installa



dans le rôle de prieur, d'abord sa belle-soeur, Elisabeth puis sa soeur, Hombeline.

Durant cet été, en Bourgogne et en Champagne, diverses manifestations vont avoir lieu, particulièrement aux alentours du 20 août : expositions, conférences, concerts, célébrations religieuses. L'association des Amis de S^t Bernard a édité, pour cela une plaquette, de laquelle la sélection suivante est tirée:

Exposition : "*Le travail des moines*" ; abbaye de Fontenay, mai à octobre.

Exposition : "*Iconographie du miracle de la lactation*" ; Eglise S^t Vorles à Châtillon/s/Seine, mai à novembre.

Exposition : "*S^t Bernard notre contemporain*" ; Ecole S^t Bernard à Châtillon/s/Seine, 1 au 30 septembre.

Spectacle : "*Bernard de Clairvaux*" ; évocation en 12 tableaux, en plein air, sur le site de Clairvaux, les vendredis et samedis à 22 h du 15 juin au 1^{er} septembre ; association Bernard de Clairvaux 10310 Ville-sous-la Ferté ; 25.27.88.19.

Conférence : "*S^t Bernard, l'homme et son rayonnement*" par A. Leroux, le 27 octobre à 20 h 30, mairie de Châtillon/s/Seine.

Concert : "*de S^t Robert à S^t Bernard*" à Molesmes, le 18 août.

Messe à S^t Vorles à Châtillon, le 17 juin, célébrée par l'abbé de Cîteaux.
Pèlerinage de la fête de S^t Bernard à Clairvaux le 19 août.
Célébration à Fontaine-les-Dijon le 20 août.
Messe à l'abbaye de Fontenay le 14 octobre.

Lieux à visiter : Fontaine-les-Dijon, Cîteaux, Clairvaux, Châtillon, les abbayes de Fontenay, de Pontigny.

Pour obtenir la plaquette :

Association des amis de S^t Bernard, comité d'organisation du 9e Centenaire ; maison natale place des Feuillants 21121 Fontaine-les-Dijon.

INFORMATION ; SYNDICAT D'INITIATIVE DU CANTON D'ANCY-LE-FRANC :

L'activité touristique ou de loisirs ne s'adresse pas seulement aux personnes de passage, mais elle concerne aussi les habitants du canton ou les personnes qui y font de fréquents séjours.

Afin de diffuser l'information, et d'encourager les initiatives locales, le syndicat vient d'être relancé par un groupe de personnes issues de presque toutes les communes du canton.

Chaque village possède des trésors qu'il s'agit de découvrir et de mettre en valeur ; les églises, les châteaux, mais aussi les lavoirs, les croix, et tant d'autres vestiges du passé sont à exploiter. Déjà de grands efforts sont faits pour l'aménagement du canal ainsi que pour les sentiers de forêts. Le syndicat d'initiative proposera des itinéraires de découverte, automobiles, cyclistes, et pédestres.

Des permanences ont lieu salle de la bibliothèque, cour de la mairie à Ancy-le-Franc :

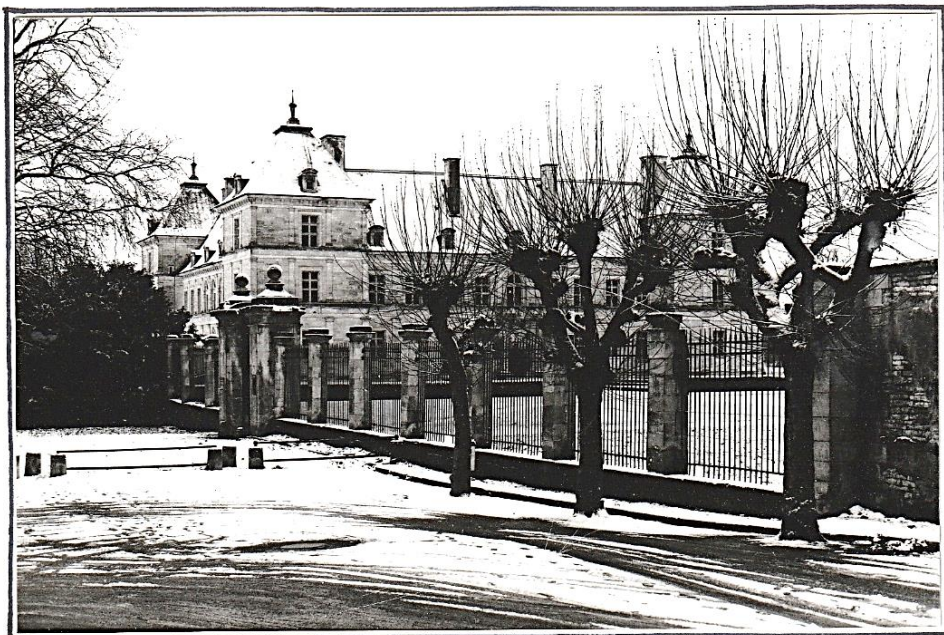
*le jeudi de 10 h à 12 h (marché) et de 18 h à 19 h.
le samedi de 15 h à 17 h.
le dimanche de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h.*

Des expositions d'artistes locaux prennent place dans ce local et dès maintenant des promenades en calèche sont organisées le samedi et le dimanche entre le port du canal et le château et dans le parc du château.

Prochaines manifestations :

FETE DE LA MUSIQUE le jeudi 21 juin à ANCY-le-FRANC
SORTIE PEDESTRE CANTONALE le dimanche 26 août.

Présidente du S.I. : M^{me} Nicole Béranger, Ancy-le-Franc.
Renseignements auprès du représentant de Jully : C.Garino.



Ancy-le-Franc Décembre 1986

CALVAIRES (7)

Hameau de la Maine.

Situé près de l'église, contre le mur de l'ancien cimetière.

En pierre, hauteur 4 m.

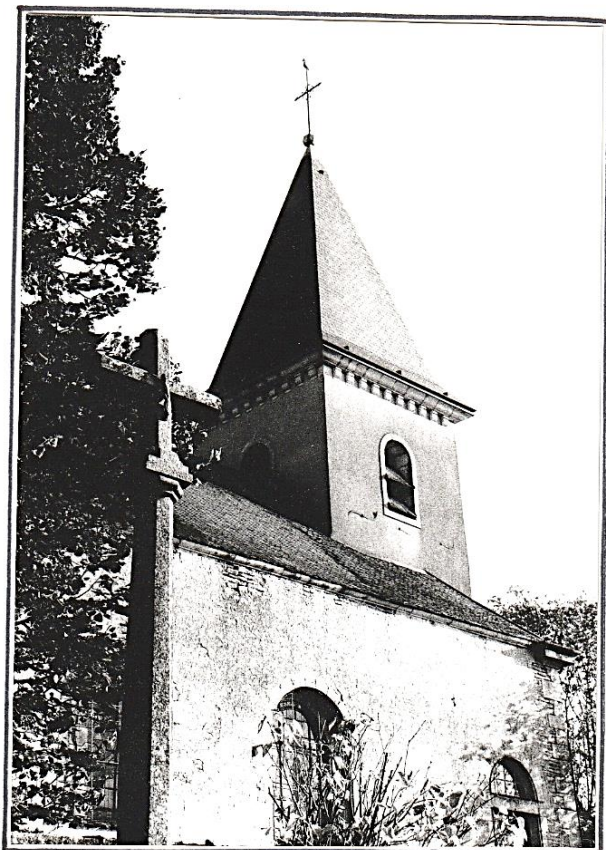
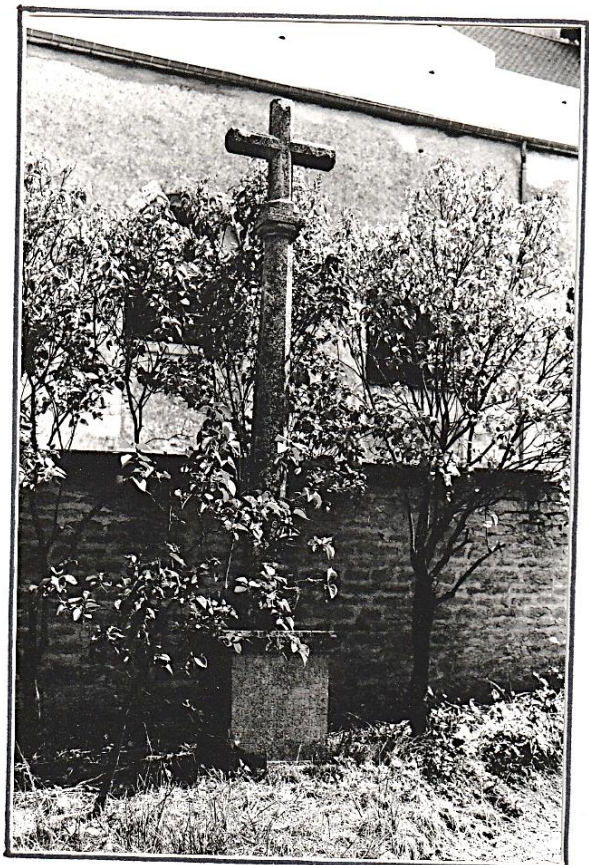
La face principale du socle porte l'inscription :

"Cette croix a été érigée aux frais et à la dévotion de Edme Gauthier et Marie Guerin et de François Bonnin et Jeanne Ramelet son épouse".

On lit sur les autres faces :

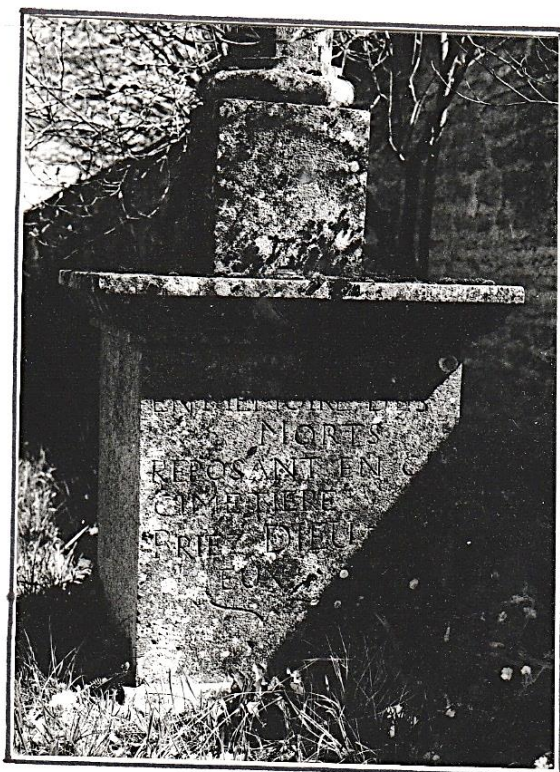
*"En mémoire des morts reposant en ce cimetière
Priez Dieu pour eux".*

"Posée le 14 août 1832".



Ce calvaire a en effet été offert par ces deux familles pour être placé au milieu du cimetière installé sur le terrain entourant l'église actuelle de July à sa construction (1830).

Lorsque l'on a déplacé le cimetière en l'agrandissant peu après 1900, le maire de July de l'époque a préféré ne pas remettre ce calvaire à l'endroit qui aurait dû être le sien et il fut placé au bord du chemin, à l'extérieur de l'enclos. C'était en pleine séparation de l'Eglise et de l'Etat !

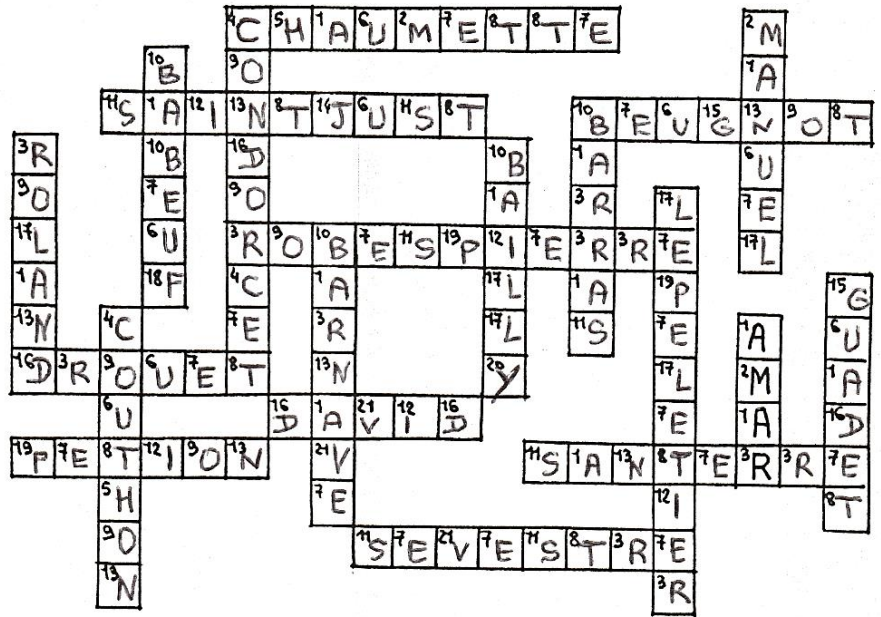


REPONSES AUX JEUX DU N° 6 :

Les hommes politiques de 1789 :

Où est-ce ?

Il fallait reconnaître la grille du puit situé près de la fontaine au hameau des Forges.



JEUX :

QUEL DESORDRE ! GNE - CA - LA - JON - TA - DE - DI -
PI - AIT - RGO - LE - ET - BOU - LA -

Remettez les syllabes dans le bon ordre afin d'obtenir une phrase.

MOTS MASQUES : promenons-nous dans les bois.

Lorsque vous aurez rayé dans la grille le nom des arbres de la liste, il vous restera l'intrus, celui que vous ne verrez pas à July...

Aulne
Bouleau
Buis
Charme
Chêne

Epicéa
Érable
Frêne
Hêtre
If

Marronnier
Mélèze
Mérissier
Orme
Peuplier

Platane
Sapin
Saule
Sorbier
Tilleul

OU EST-CE ?

